



LES SALELLES - COMMUNE

Séance du 12 février 2026

Membres en exercice : 11

Date de la convocation: 06/02/2026

douze février deux mille vingt-six l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Suzanne BADAROUX

Présents : 10

Votants: 10

Pour: 10

Contre: 0

Abstentions: 0

Présents : Gérard ANDRE, Suzanne BADAROUX, Florence BARNINI, Pierre BONNEFILLE, Alessandro BOVE, Christine BOYER, Marion IMBERT, Lise MALZAC, Alain BERNON, Clément GALTIER

Représentés:

Excusés:

Absents: Michel DUPUY

Secrétaire de séance: Pierre BONNEFILLE

Objet: Approbation du procès-verbal du 04 décembre 2025 - DE_2026_001

Considérant la transmission et la prise de connaissance du procès-verbal rédigé de façon synthétique de la séance du 04 décembre 2025,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

APPROUVE le procès-verbal du 04 décembre 2025.

Le Maire

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que le présent acte peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Nîmes, 6 Av. Feuchères, 30000 Nîmes, ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

Le secrétaire de séance

Pierre BONNEFILLE

Acte rendu exécutoire après
Dépôt en Préfecture le
Et Publication le

Le président de séance

Suzanne BADAROUX

